



REF : AT/DOT A.CENTRE / SDFS/DPM/326/2024

Alger le 02 NOV 2024

Monsieur le Gérant de l'entreprise ABBAS FARID

Philisophe Tinbrizi Lot 023n, Les Castors, Bir Mourad Rais

OBJET : Mise en demeure

Conformément aux clauses contractuelles du contrat à commande N°011/2023 signé entre Algerie Telecom DOT Alger Centre et l'entreprise ABBAS FARID en date du 05/04/2023, portant sur la prestation de restauration au niveau de la DOT Alger Centre, il a été constaté un retard de (2) Deux Heures sur livrason des repas du 09 Novembre 2024.

Par conséquent, vous êtes mis en demeure de remédier à ces carences et de respecter les délais de livraison de chaque commande, faute de quoi une resiliation aux torts exclusifs pour Algerie Telecom sera prononcé.



M. HARRAOUI Halim
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
d'Alger Centre